

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
28 janvier 2011  
Français  
Original : anglais

---

**Lettre datée du 26 janvier 2011, adressée au Président  
du Conseil de sécurité par le Président du Comité  
du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004)**

Au nom du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004), j'ai l'honneur de me référer au paragraphe 9 de la résolution 1810 (2008) du Conseil de sécurité et de vous faire tenir ci-joint le texte de la décision que le Comité a prise en ce qui concerne la prorogation de son neuvième programme de travail jusqu'au 25 avril 2011 :

« Le Comité a décidé :

- a) D'approuver la prorogation de son neuvième programme de travail pour couvrir la période allant du 1<sup>er</sup> février au 25 avril 2011;
- b) De réviser le programme de travail actuel en y incluant le paragraphe ci-après :

“Le Comité soumettra au Conseil de sécurité, au plus tard le 24 avril 2011, un rapport indiquant si la résolution 1540 (2004) a été appliquée, moyennant la mise à exécution des demandes qu'elle contient.” »

Le Comité vous serait obligé de bien vouloir porter la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

Le Président du Comité du Conseil de sécurité  
créé par la résolution 1540 (2004)  
(Signé) Baso **Sangqu**

